

Commune de

SOMBREFFE



Bimestriel officiel d'informations communales

188 | Février 2026



© Pascale Adam

page 5

**La propreté de nos cours
d'eau : l'affaire de tous**

page 11

**Concours de dessin :
à vos crayons !**

page 14

**Espace Public Numérique :
rétrospective 2025
et projets 2026**



Rue Lucien Ponlot, 45 - 5140 Ligny
 Tel : **071/88.60.00** - Fax : **071/88.62.63**
info@chassis-delfosse.be
www.chassis-delfosse.be

PVC - BOIS - ALU



Benoît DIERGE - Audicien

- *Appareils discrets et performants*
- *Essais sans engagement*
- *Réglage et nettoyage de votre appareil*



Rue Joseph Marvel, 22 - 5032 Corroy-le-Château

sur rendez-vous : 0473/89 25 81



www.audibilis.be • info@audibilis.be



infi-coulon
 Coulon Gérald

Soins infirmiers à domicile
 de qualité, prestés 7j/7

Prise de sang, Sombrefe et entités

0494 620 984

coulon_gerald@hotmail.com

www.infi-coulon.be



CARPENTIER JARDINS

Rue de Boignée, 1
5140 Tongrinne

**Création et entretien, plantation, taille, élagage,
 abattage, tonte, pavage, pose de clôture...**

Devis gratuit

071/88.96.38

0496/48.39.60

carpentierjardins@hotmail.com

www.carpentierjardins.be

CTCréation

Entreprise de pavage

- Klinkers
- Parking
- Terrassement
- Soutènement

GSM 0476 21 84 66
www.ct-creation.be



Find us on
 facebook.

CT Création

Regifo
 Edition



Votre pub ici?

CONTACTEZ-NOUS AU 071/740137

info@regifo.be - www.regifo.be

Edito	3
Le Conseil communal	4
Actualités communales	5
Informations aux citoyens	6
Les services communaux	9
Service Affaires générales	10
Service Secrétariat général	11
Service Cadre de vie	11
Service Cohésion sociale	12
Service Population - Etat civil	15
Le CPAS de Sombrefe	15
Tourisme	17
Economie locale	17
Nos enfants	18
L'avis des groupes politiques	21
Expressions citoyennes	21
La vie des associations	23
Agenda des activités	26



Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

A l'occasion de ce premier bulletin communal de 2026, le Collège communal tient à vous adresser ses vœux les plus chaleureux. Que cette nouvelle année soit porteuse de santé, de projets épanouissants et de moments de solidarité partagée. Plus que jamais, nous souhaitons poursuivre, à vos côtés, la construction d'une commune dynamique, attentive à chacun et résolument tournée vers l'avenir.

Malgré un contexte parfois troublé, l'ensemble de l'équipe communale aborde cette nouvelle année avec enthousiasme et optimisme.

2026 marquera en effet la concrétisation de projets très attendus, notamment la fin des travaux de rénovation du complexe sportif et de l'école communale de Ligny. Sportifs et écoliers pourront enfin retrouver leur « chez eux », dans des infrastructures modernisées et adaptées à leurs besoins.

Dans cette édition, nous rappelons l'importance de préserver la propreté de nos cours d'eau. Ce geste, crucial pour l'environnement, est aussi un enjeu de sécurité collective face aux risques d'inondation. Autorités, riverains et citoyens : chacun a un rôle à jouer.

Nous avons également souhaité donner la parole aux plus jeunes. À travers le concours de dessin « *Passeurs de mémoire : la paix dans le monde* », les enfants de notre commune deviennent de véritables ambassadeurs de la paix, en s'inspirant des leçons de l'histoire et des valeurs de liberté, de solidarité et de respect mutuel.

La participation citoyenne est aussi au cœur de notre action. La Commission Consultative Communale de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM), récemment renouvelée, rassemble citoyens et élus engagés pour réfléchir au développement harmonieux de notre territoire et aux enjeux de mobilité. Elle se réunira dans les prochaines semaines.

Pour les familles, la brochure des Activités Temps Libre vous informe sur les stages et activités proposés aux enfants durant les congés de détente et de printemps. Elle est disponible en ligne et à l'administration communale.

Le printemps sera également placé sous le signe de la convivialité avec la Chasse aux œufs à Ligny, le 22 mars. Cette troisième édition promet un moment festif et familial, enrichi d'un spectacle pour les plus petits.

Côté culture, Samaravia dresse un bilan positif du partenariat avec le centre culturel Le 38. En 2025, dix événements et associations ont bénéficié d'un soutien renforcé, preuve d'une vie associative riche et créative qui continuera, sans nul doute, à s'épanouir en 2026.

Le numérique, avec l'Espace Public Numérique, et la solidarité, avec le dossier consacré au statut BIM présenté par le CPAS, complètent ce panorama d'actions au service de tous.

Enfin, le Conseil communal a récemment enregistré la démission d'Éric Van Poelvoorde. Nous tenons à le remercier sincèrement pour ses 25 années d'engagement au service de la collectivité, à Sombrefe comme auparavant à Gembloux.

Il est remplacé par Luce Molitor, à qui nous souhaitons la bienvenue au sein du Conseil communal ainsi qu'un mandat constructif, au service des Sombreffois.

Le Collège communal



Commune de Sombrefe - Officiel



Administration communale de Sombrefe



www.sombrefe.be



Le Conseil communal

Tout habitant de la Commune peut recevoir, sur simple demande à l'Administration communale, les dates des réunions du Conseil communal ainsi qu'une copie de l'ordre du jour.

Le procès-verbal approuvé des séances est également téléchargeable sur <https://www.sombreffe.be/ma-commune/vie-politique/conseil-communal/proces-verbaux-du-conseil>. Les projets de décisions et les décisions inscrits à l'ordre du jour des séances publiques des conseils communaux sont consultables sur www.deliberations.be/sombreffe.

Contact : Secrétariat général – ☎ 071/117.001 – ✉ secretariat.general@sombreffe.be.



CONSEIL COMMUNAL DU 13 OCTOBRE 2025

Le Conseil communal, en sa séance du **13 octobre 2025**, a décidé :

- D'approuver le rapport annuel d'évaluation du contrat de gestion avec l'**as-bl Samaravia**.
- D'arrêter les **modifications budgétaires n°2 de l'exercice 2025**.
- D'approuver la **modification budgétaire n°2 de l'exercice 2025** du service ordinaire du **CPAS**.
- D'arrêter la modification budgétaire n°1 pour 2025 et d'arrêter le budget 2026 de la **fabrique d'église de Boignée**.
- De donner un avis favorable à la modification budgétaire n°1 pour 2025 et au budget 2026 du **synode de l'église protestante de Gembloux**.
- D'arrêter le budget 2026 de la **fabrique d'église de Tongrinne**.
- D'approuver la participation de la Commune de Sombreffe au **projet d'éducation à la mobilité cyclable**, mené en partenariat avec Pro Velo, pour la période du premier semestre de l'année scolaire 2025-2026.
- D'établir les **taxes et redevances communales** pour les exercices 2026 à 2031.
- D'octroyer un **subside de 500 € à diverses asbl** de l'entité.
- D'octroyer un **subside de 500 € aux mouvements de jeunesse**.
- De passer un marché de fourniture à tranches estimé à 160.000 € TVAC pour l'acquisition d'un **camion d'occasion** avec benne basculante et grue par procédure négociée directe avec publication préalable.
- De passer un marché de travaux pour entretenir les **voiries sur l'entité de Sombreffe** estimé à 320.000 € HTVA par procédure ouverte.
- De passer un marché de travaux pour entretenir les **trottoirs sur l'entité de Sombreffe** estimé à 293.341 € TVAC par procédure ouverte.
- De passer un marché de travaux pour un montant de 170.000 € TVAC pour la pose de **revêtement hydrocarboné** dans l'entité de Sombreffe par procédure négociée sans publication préalable.
- De passer un marché de travaux estimé à 65.000 € TVAC pour la **réfection de la cour du tilleul à l'école de Tongrinne**, par procédure négociée sans publication préalable.
- De donner son accord sur l'**acquisition du terrain situé à Moignelée**, d'une superficie de 1 hectare 12 ares au montant de 52.000 €.
- De faire procéder à la révision totale du **Schéma de Développement Communal (SDC)** actuel et d'approuver le principe de l'engagement d'une procédure in house, pour l'étude de cette révision.
- Pour la **Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM)** : de désigner Madame Laurette Henne, représentante de la majorité comme membre suppléant du quart communal, d'arrêter le Règlement d'Ordre Intérieur (ROI), de désigner le président et les membres (effectifs + suppléants).
- De réserver un **emplacement de stationnement aux personnes handicapées** à la rue Lucien Ponlot.
- De répondre aux deux **questions orales de Monsieur Marc Laloux**, Conseiller communal.
- De répondre à la **question orale de Madame Betty Hainaut**, Conseillère communale.

CONSEIL COMMUNAL DU 12 NOVEMBRE 2025

Le Conseil communal, en sa séance du **12 novembre 2025**, a décidé :

- D'approuver le compte 2024 de la **fabrique d'église de Ligny**.
- D'arrêter la modification budgétaire n°1 pour 2025 de la **fabrique d'église de Tongrinne**.
- D'arrêter le budget 2026 de la **fabrique d'église Notre-Dame de Sombreffe**.
- D'acter la **démission de Monsieur Pierre Mauyen à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration du Conseil cynégétique des Trois-Provinces** pour lequel il a été élu et d'y désigner **Madame Dominique Gilbert**.
- D'approuver les résolutions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 1er décembre 2025 de l'intercommunale **IMIO**.
- D'approuver les résolutions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire d'**INASEP** du 17 décembre 2025.
- De valider la nouvelle appellation "**Rue Vénérable**" pour la voirie perpendiculaire à la chaussée de Nivelles.
- D'approuver la convention de **mise à disposition du complexe sportif de Sombreffe** au bénéfice de l'AFCN et de la Protection civile dans le cadre du Plan d'Urgence Nucléaire.
- De marquer son accord sur la liste des **avantages sociaux octroyés pour l'année scolaire 2025-2026 aux élèves maternels et primaires des écoles communales** et d'envoyer cette liste aux Pouvoirs organisateurs des écoles libres de l'entité.
- De ratifier la **convention d'occupation transmise par la RCA de Fleurus** - nommée CREO - pour la période du 1er août 2025 au 31 juillet 2026.

- D'établir un **taux de couverture des coûts en matière des déchets des ménages de 100%**, calculé sur base du budget 2026.
- D'établir, pour l'exercice d'imposition 2026, une **taxe communale** sur la collecte, l'enlèvement, le traitement, la valorisation et la mise en centre d'enfouissement technique des déchets ménagers et y assimilés organisés par la Commune.
- D'établir une **redevance** sur la délivrance de documents administratifs en matière d'urbanisme et d'environnement pour les exercices d'imposition 2026-2031 inclus.
- De marquer son accord sur l'**incorporation au domaine public communal des parcelles comprises dans le domaine privé communal**.
- De confirmer les limites du chemin repris à l'atlas comme étant le **chemin n°12B**, conformément au plan dressé par le Service Technique du Territoire et de la Transition de la Province de Namur en date du 12 août 2025.
- De confirmer les limites d'un tronçon du chemin repris à l'atlas comme étant le **chemin n°9**, conformément au plan dressé par le Service Technique du Territoire et de la Transition de la Province de Namur en date du 26 mai 2025.
- De confirmer les limites du **sentier repris à l'atlas sous le n°95**, conformément au plan dressé par le géomètre désigné en date du 3 juillet 2025.
- D'approuver le constat de prescription acquisitive proposé par acte notarial pour une partie de la **parcelle communale située rue des Ecoles à Boignée**.
- D'approuver le principe de l'engagement d'une procédure *in house*, pour la rédaction d'une **"note technique concernant le développement de parcs éoliens"**.
- De répondre à la **question orale de Madame Laurette Henne**, Conseillère communale.



Actualités communales

PRÉSERVONS LA PROPRETÉ DE NOS COURS D'EAU : UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT ET NOTRE SÉCURITÉ



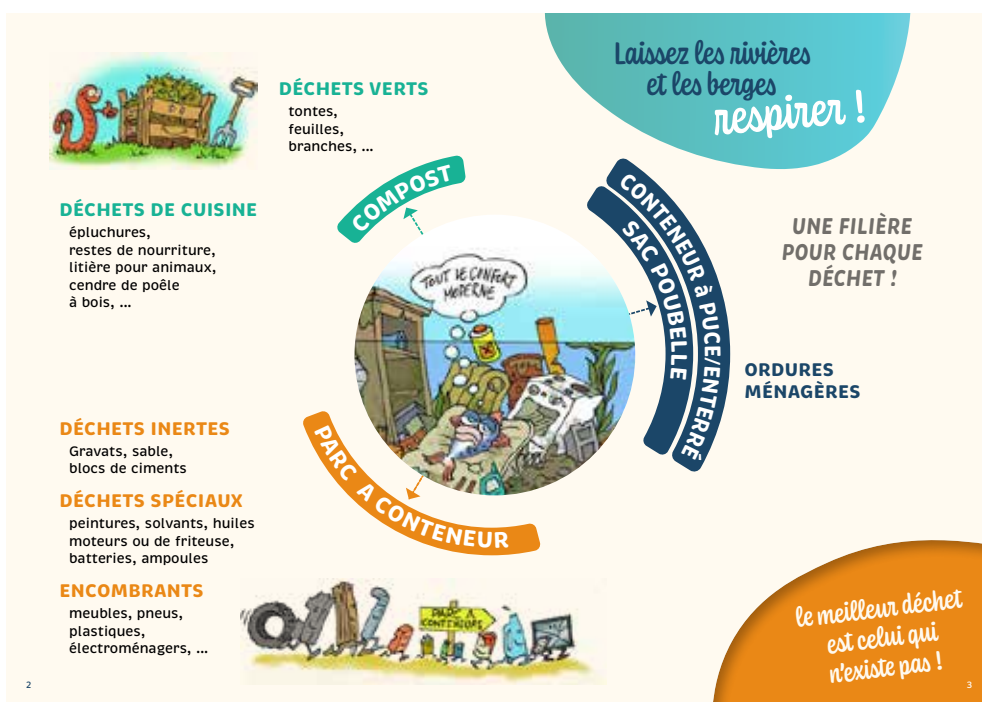
Les cours d'eau qui traversent notre commune font partie intégrante de notre environnement et de notre cadre de vie. Lorsqu'ils sont en bon état et correctement entretenus, ils permettent à l'eau de pluie de s'écouler naturellement. En revanche, lorsqu'ils sont encombrés de déchets ou d'obstacles, leur capacité d'écoulement diminue fortement. En cas de fortes pluies, cela peut entraîner des débordements et provoquer des inondations, parfois avec des conséquences importantes pour les habitations et les infrastructures. Maintenir des cours d'eau propres et dégagés est donc primordial, à la fois pour la protection de la nature et pour limiter les risques d'inondation.

Des rivières propres pour un écosystème vivant

Les déchets abandonnés dans le lit ou sur les berges des rivières (déchets verts, plastiques, gravats, encombrants, produits toxiques...) polluent l'eau, dégradent les habitats naturels et mettent en danger la faune et la flore aquatiques. Certains produits peuvent contaminer durablement l'eau et provoquer la mort d'espèces animales et végétales. Chaque déchet a pourtant sa filière de traitement : compost, parc à conteneurs, conteneur à puces ou sac poubelle.

Un enjeu majeur de prévention des inondations

Au-delà de l'impact écologique, les déchets et dépôts divers dans les cours d'eau constituent un véritable danger en cas de fortes pluies. Ils peuvent bloquer l'écoulement de l'eau et accentuer les risques de débordement et d'inondation. Maintenir les lits et les berges dégagés permet à l'eau de circuler librement et réduit considérablement ces risques lors d'épisodes pluvieux intenses.

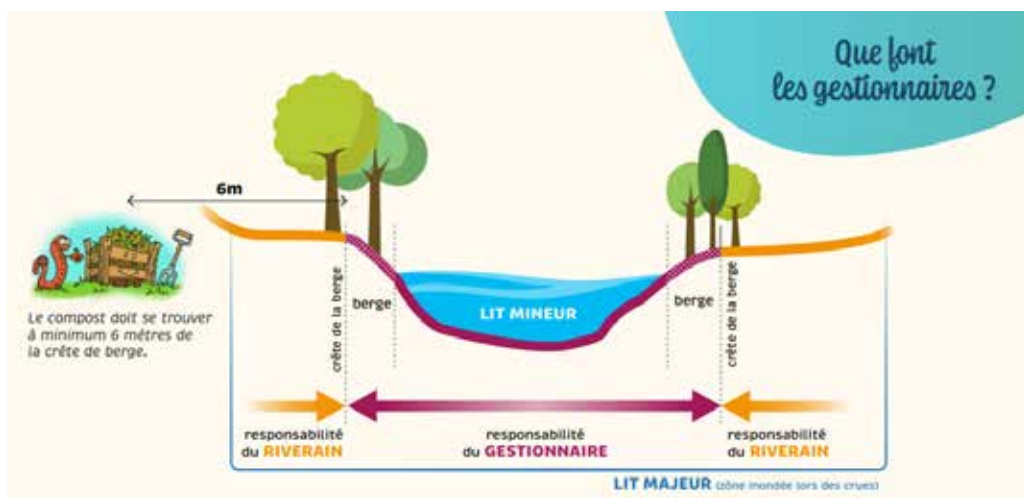


Des cours d'eau classés et des responsabilités partagées

En Wallonie, les cours d'eau sont classés par catégories en fonction de leur importance. Cette classification détermine l'autorité responsable de leur gestion et de leur entretien.

Sur notre territoire, à titre d'exemples, la Ligne est un cours d'eau de catégorie 1 et son gestionnaire est le Service Public de Wallonie. La Sombre et le Linwez sont, quant à eux, non classés à leur source (gestionnaire = le propriétaire riverain), puis, selon les tronçons, classés en 3ème catégorie (gestionnaire = la Commune) ou en 2ème catégorie (gestionnaire = la Province de Namur), avant de se jeter dans la Ligne.

Le gestionnaire est chargé du lit, des berges et de leur contenu jusqu'à la crête de berge, tandis que les propriétaires riverains sont responsables au-delà de cette limite. Il est notamment interdit de déposer des déchets ou des matériaux à moins de 6 mètres de la crête de berge, ou de laisser des objets susceptibles d'être emportés par les flots.



Des règles à respecter... et des sanctions

Le dépôt de déchets dans ou à proximité d'un cours d'eau constitue une infraction environnementale. Les contrevenants s'exposent à des sanctions sévères, pouvant aller de lourdes amendes à des peines d'emprisonnement.

Il est également important de signaler toute pollution, entrave à l'écoulement ou dépôt suspect afin de permettre une intervention rapide des services compétents.

Un engagement citoyen indispensable

Préserver la propreté de nos rivières est l'affaire de tous. En adoptant des comportements responsables, en respectant les distances légales et en utilisant les filières adaptées pour nos déchets, nous contribuons à protéger l'environnement, à préserver la qualité de vie dans notre commune et à limiter les risques d'inondation.

Laissons nos rivières et leurs berges respirer : pour la nature, pour notre sécurité et pour les générations futures.

Contact :

- **Gestionnaire de cours d'eau de 1ère catégorie** : Service Public de Wallonie (district de Namur de la Direction des cours d'eau non navigables) – ✉ cours.eau.non.navigables.namur-charleroi@spw.wallonie.be – ☎ 081/71.53.70
- **Gestionnaire de cours d'eau de 2ème catégorie** : Province de Namur – Cellule Cours d'eau –
🌐 www.province.namur.be/cours_d_eau – ✉ service.technique@province.namur.be – ☎ 081/77.51.60
- **Gestionnaire de cours d'eau de 3ème catégorie (sur le territoire de Sombreffe)** : Commune de Sombreffe –
✉ environnement@sombreffe.be – ☎ 071/117.008
- **Contrat de Rivière Sambre & Affluents (CRSA) asbl** : 🌐 www.crsambre.be – ✉ info@crsambre.be – ☎ 071/960.718
- **SOS Environnement Nature (en cas de pollution importante)** : ☎ 1718 (24/24 et 7/7)

Source : Brochure « Halte aux déchets dans les cours d'eau » éditée par Contrat Rivière Sambre & Affluents asbl – Illustrations © Gérard Thèves



Informations aux citoyens

DON DE SANG

Vous désirez contribuer au geste solidaire du don de sang ?

Le prochain don sans rendez-vous aura lieu **jeudi 26 février 2026, de 15h à 18h30 à la salle Saint-Laurent à Sombreffe** (rue Tienne de Mont, 30).

Merci de vous présenter avec une pièce d'identité.

Plus d'infos : www.donneurdesang.be





L'ASBL Sambrilou recherche un(e) accueillant(e) d'enfants salarié(e) à domicile pour un CDD avec possibilité de CDI.

Vous êtes puériculteur(trice), éducateur(trice), auxiliaire de l'enfance, chef(fe) d'entreprise (IFAPME/ EFP) ou agent(e) d'éducation ? Vous souhaitez accueillir des enfants de 0 à 3 ans à domicile ou dans un lieu fixe que vous déterminez sur la Commune de Sombreffe ? Alors, le poste d'accueillant(e) d'enfants à domicile est fait pour vous !

L'offre d'emploi complète est consultable sur : www.sombreffe.be.

Votre candidature complète (CV, lettre de motivation, copie du diplôme) doit parvenir par mail uniquement, à l'attention de Véronique Duchesne (directrice).

Contact : Sambrilou ASBL - Stéphanie Gezels (TPMS-chargée de projet) - Rue des Déportés, 7 à 5060 Tamines
✉ s.gezels@sambrilou.be

LA ZONE DE SECOURS VAL DE SAMBRE VOUS INFORME



Feux de cheminée : quelques conseils

Les feux de cheminée concernent presque tous les moyens de chauffage : les poêles au bois, au charbon ou au mazout, les feux ouverts et même le chauffage central !



© k_samurkas (Getty Images)

Quels sont les facteurs de risque à la déclaration d'un feu de cheminée ?

- Un conduit de cheminée endommagé ou mal conçu du point de vue technique ;
- L'utilisation de carburant humide ;
- Un ramonage insuffisant de la cheminée ;
- La présence d'une couche importante de suie due à l'utilisation de certains types de bois comme le bois vert ;
- La chute de brindilles d'un nid d'oiseaux coincé dans la cheminée ;
- La prise d'air insuffisante de la cheminée (phénomène pouvant apparaître à la suite de changements brusques des conditions météorologiques).

Quelles mesures prendre pour éviter un feu de cheminée ?

- Prévoyez le ramonage de votre cheminée au moins une fois par an et faites appel à un professionnel qui vous délivrera une attestation. Certaines compagnies d'assurances ont rendu cette démarche obligatoire et exigent ladite attestation ;
- Veillez à choisir un poêle de puissance adaptée à la pièce où le poêle sera placé ;
- Choisissez du bois sec, naturel et non traité : de la fumée blanche ou incolore est signe de bonne combustion ;
- Utilisez toujours le combustible adapté à votre poêle ;
- Ne jetez jamais de déchets dans votre cheminée pour les faire brûler ;
- Ventilez suffisamment la pièce pendant la combustion pour assurer un bon tirage de la cheminée. En effet, un apport suffisant d'air frais est essentiel dans la pièce ;
- N'utilisez pas votre feu ouvert comme grill.

Que faire en cas de feu de cheminée ?

- Prévenez les services de secours au 112 ;
- En attendant les services d'incendie, vous pouvez atténuer le feu et éviter ainsi la propagation de fumée en jetant du sable ou sel ;
- N'utilisez jamais d'eau car la création d'importantes vapeurs pourrait engendrer une fissure et même une explosion ;
- Fermez le clapet de la cheminée et le canal d'évacuation d'air du poêle ou la porte du feu ouvert ;
- Eloignez du foyer tout le mobilier et le matériel inflammable : tapis, plantes artificielles, vêtements, ... ;
- Quittez la pièce où la concentration de fumée est trop importante ;
- Une fois le feu éteint par les services de secours, ventilez la pièce afin d'éviter un risque d'intoxication au CO ;
- Faites vérifier votre cheminée en profondeur par un spécialiste avant de la réutiliser.

Remarque : certaines compagnies d'assurance exigent de recevoir une attestation prouvant le passage d'un spécialiste. Renseignez-vous afin de rester en ordre et d'éviter des mauvaises surprises.

Lydia Frigo

Zone de secours Val de Sambre

Source : <http://www.besafe.be>



Consultations ONE pour les enfants

Vous êtes enceinte ? Vous êtes à la maternité, avec bébé ? Vous rentrez à la maison ?

Grâce au **Programme Naître et Grandir**, l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) est à vos côtés pour vous soutenir dans votre rôle de parent, en vous proposant un service médical préventif lors de ses consultations.

Les consultations pour enfants de l'Office de la Naissance et de l'Enfance constituent un relais indispensable de médecine préventive et sociale en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Gratuites, ces consultations ont pour but de promouvoir, de suivre et de préserver la santé des enfants de 0 à 6 ans, et non de soigner les enfants malades. L'objectif d'un tel suivi préventif est de s'assurer que le développement global de l'enfant se déroule de manière harmonieuse.

A Sombreffe : Consultation des enfants par le Docteur Schauwers, le 1er vendredi du mois de 14h à 16h et les autres vendredis (à l'exception du 2ème) de 13h à 15h, dans le local de l'ONE situé rue Gustave Fiévet, 26 à Sombreffe.

Des places de parking sont disponibles pour les parents à l'arrière du bâtiment de l'Académie !

A Ligny : Consultation des enfants par le Docteur Schauwers, le 2ème mercredi du mois de 13h30 à 15h, dans les bureaux de l'ONE installés à la Maison Multiservices de Ligny située rue Haute, 5.

Attention !

Les consultations et les activités ont lieu uniquement sur rendez-vous auprès d'Elise Hemptinne (Partenaire Enfants Parents).

Contact : Elise Hemptinne (Partenaire Enfants Parents) – ☎ 0499/99.80.05

112 : DU NOUVEAU POUR VOTRE SÉCURITÉ DÈS JANVIER 2026



Aujourd'hui, lorsque vous formez le 112, vous choisissez le type d'aide (pompiers/ambulance ou police). Sous l'impulsion du SPF Intérieur, la procédure s'améliore pour vous garantir une aide plus rapide et plus précise.

Notre province de Namur a été choisie, avec le Limbourg, pour un projet pilote qui débutera le **19 janvier 2026**.

L'objectif : vous aider dans l'une des trois langues nationales.

En situation de stress ou de panique, il est plus facile de pouvoir s'exprimer dans la langue choisie : le néerlandais, le français ou l'allemand. C'est pourquoi, après avoir sélectionné l'aide médicale urgente ou l'aide des pompiers, le système vous proposera désormais de choisir l'une des langues nationales : français, néerlandais ou allemand.

Concrètement : ce choix n'est pas anodin, il vous dirige vers l'opérateur le plus qualifié :

- Si vous choisissez le **français**, votre appel est traité par une centrale d'urgence wallonne.
- Si vous choisissez le **néerlandais**, votre appel est traité par une centrale d'urgence flamande.
- Si vous choisissez l'**allemand**, votre appel est traité par un opérateur germanophone de la centrale d'urgence de Liège.

Un atout pour nos citoyens en déplacement

Cette nouveauté est cruciale pour les habitants de notre province qui se déplacent, travaillent ou séjournent à proximité de la frontière linguistique ou en Flandre. Si vous avez besoin d'une aide des pompiers ou d'une aide médicale urgente depuis le Limbourg, par exemple, il vous est désormais possible d'être aidé en français ou en allemand, et vous serez immédiatement redirigé vers un opérateur francophone ou germanophone.

Si ce projet pilote s'avère concluant, il sera étendu à l'ensemble du pays.

LE « PASS LOISIR 2026 » EST DISPONIBLE À LA COMMUNE !

Depuis plusieurs années, la Province de Namur offre la possibilité aux habitants des communes namuroises d'accéder au Domaine de Chevetogne avec le PASS loisir proposé à un tarif préférentiel.

Le PASS loisir est un autocollant qui, une fois collé sur le pare-brise avant du véhicule familial, donne libre accès au Domaine pour le véhicule et ses occupants et ce, durant toute l'année en cours. Les occupants du véhicule profitent alors pleinement du Domaine, de ses infrastructures et de ses animations (ouvertes selon le calendrier d'ouverture) sans payer de supplément !

Il est valable à partir de la date d'achat jusqu'au 31 décembre de l'année en cours (et non de date à date).

Le PASS loisir, vendu 131 € au guichet d'entrée du Domaine, est proposé aux Sombreffois et Sombreffois au prix de **82 €**. Il est disponible au guichet du service Population-Etat civil de l'Administration communale.

Bon à savoir !

- En achetant votre PASS loisir **avant le 30 juin**, vous recevez un ticket « **J'invite mes amis** » valable pour 4 entrées jusqu'à la fin de l'année en cours !
- Vous aimez profiter des couleurs automnales et du calme retrouvé au sein du parc ? Cet abonnement est idéal ! **Dès le 1er septembre**, bénéficiez du PASS loisir (valable jusqu'au 31 décembre de l'année en cours) au prix de **55€** !





Les services communaux

COORDONNEES DES SERVICES

Accueil général

Allée de Château-Chinon, 7 – 5140 Sombreffe

☎ 071/117.000 – ☎ 071/827.440

✉ info@sombreffe.be – 🌐 www.sombreffe.be

Facebook Commune de Sombreffe-Officiel

LinkedIn Administration communale de Sombreffe



Service Secrétariat général

Direction administrative – Secrétariat du Bourgmestre –
Protocole : ☎ 071/117.001

✉ secretariat.general@sombreffe.be



Service Affaires générales

- Enseignement :

☎ 071/117.002 – ✉ enseignement@sombreffe.be

- Communication :

☎ 071/117.002 – ✉ communication@sombreffe.be



Service Cadre de vie

- Urbanisme :

☎ 071/117.006 – ✉ urbanisme@sombreffe.be

- Travaux - Mobilité :

☎ 071/117.007 – ✉ travaux@sombreffe.be

- Environnement - Cimetières - Bien-être animal -
Propreté publique : ☎ 071/117.008

✉ environnement@sombreffe.be

- Opération de Développement Rural : ☎ 071/117.008

ACCÈS AUX SERVICES COMMUNAUX



Les services communaux (à l'exception du service Urbanisme) sont ouverts au public selon les horaires suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

- Mercredi de 9h à 12h et de 13h à 15h30

Pour le **service Urbanisme**, les visites de plus de 10 minutes nécessitant un contact physique (ex : demande d'avis sur les projets urbanistiques, aide au remplissage de formulaires, ...) se font **uniquement** sur rendez-vous :

- par téléphone au ☎ 071/117.006

- par mail à l'adresse : ✉ urbanisme@sombreffe.be



Service Population - Etat civil

- Cartes d'identité - Passeports - Permis de conduire
- Changement d'adresse - Etat civil :

☎ 071/117.009 – ✉ population-etatcivil@sombreffe.be



Service Cohésion sociale

- Location de salles et occupations du domaine public -
Sport - Plaine de jeux : ☎ 071/117.004

✉ cohesionsociale@sombreffe.be

- Enfance/Petite enfance - Plan de cohésion -
Jumelage – Tourisme – Académie : ☎ 071/117.005

✉ cohesionsociale@sombreffe.be

- Espace Public Numérique de Ligny : ☎ 071/820.899

- Petite Infrastructure Sociale de Quartier (PISQ) :

☎ 0499/699.324



Service Finances

- Recouvrement : ☎ 071/117.003

✉ recette@sombreffe.be

- Taxes : ☎ 071/117.003 – ✉ recette@sombreffe.be

- Marché hebdomadaire : ☎ 071/117.003

✉ marches.hebdomadaires@sombreffe.be

- Comptabilité : ☎ 071/117.003

✉ finances@sombreffe.be

COORDONNEES UTILES

Académie de musique-Section de Sombreffe

Rue G. Fiévet, 26 - Sombreffe ☎ 071/88.59.56
(durant les heures de cours)

Place du Jumelage - Tamines ☎ 071/77.28.21
(à partir de 14h, hors vacances scolaires)

Agence Locale pour l'Emploi et Titres-Services

Rue D. Harzée, 32 - Ligny ☎ 071/88.78.20

Centre communal de Ligny

Rue du Pirou, 8 - Ligny ☎ 071/11.70.04
(réservation des salles)

Maison Multiservices de Ligny

Rue Haute, 5 - Ligny ☎ 071/11.70.04
(réservation des salles)

Centre Sportif de Sombreffe (temporairement fermé)

Allée de Château-Chinon, 6 - Sombreffe ☎ 071/88.94.71
(conciergerie)

CPAS - Rue Haute, 7 - Ligny ☎ 071/49.01.10

Ecoles communales

Boignée et Ligny ☎ 071/88.77.75

Tongrinne ☎ 071/85.21.54

PERSONNEL : LA COMMUNE DE SOMBREFFE RECRUTE

Des surveillants des temps de midi (H/F/X) pour les écoles communales



Envie d'intégrer les équipes des surveillant(e)s des temps de midi au sein des écoles communales (Boignée, Ligny et Tongrinne) ? La Commune de Sombreffe constitue une réserve de recrutement.

En tant que surveillant(e) des temps de midi, vous serez chargé(e) de l'accueil, de la surveillance et de l'encadrement des

enfants de 2,5 ans à 12 ans pendant le temps de midi.

Horaire et tarif du contrat de travail

De 11h45 à 13h45 (sauf le mercredi), soit un contrat de 8h par semaine au tarif de 12 € brut de l'heure (= presque le net).

Tâches principales

- Aider et surveiller les enfants durant les repas et le temps de midi (dans la cour) ;
- Assurer la distribution des repas chauds (formation offerte pour le portionnement) ;

- Préparer/nettoyer le réfectoire avant et après les repas.

Profil

- Aimer le contact avec les enfants ;
- Disposer d'aptitudes afin de savoir gérer des groupes d'enfants jusqu'à 12 ans (une expérience probante au niveau de la gestion de groupe d'enfants - mouvement de jeunesse, plaine, ... - est un atout, tout comme un diplôme d'éducateur/trice ou de puériculteur/trice) ;
- Présenter une image positive de l'école.

Contact : Informations complémentaires et candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) auprès du Service du personnel - ☎ 071/117.001 - ✉ info@sombreffe.be

Des surveillants (H/F/X) de bâtiment en location sous forme de volontariat (réserve de recrutement)



La Commune de Sombreffe constitue une réserve de recrutement de surveillant(e)s de bâtiment en location sous forme de volontariat, pour réaliser des missions de surveillance dans certains bâtiments communaux mis en location.

Attention !

Le/la surveillant(e) ne peut pas déjà effectuer un bénévolat et une activité complémentaire rémunérée par la Commune de Sombreffe.

Missions

- Surveiller et garder les locaux du Centre communal de Ligny et de la Maison Multiservices de Ligny pendant les heures d'occupation ;
- Veiller au bon ordre des locaux afin d'éviter toute détérioration ;
- Signaler au personnel de maintenance toute anomalie ou dégradation constatée lors de la surveillance ou à l'occasion du nettoyage (luminaire à remplacer, panne de chauffage, ...) ;
- Ouvrir et fermer les portes d'entrée et des différents locaux dont il/elle a la garde, aux heures d'occupation ;
- Eteindre les appareils d'éclairage et de chauffage ;
- Tenir l'inventaire et l'économat des produits d'entretien et du matériel de nettoyage ;
- Accueillir et informer les personnes désireuses de visiter les

salles en vue d'une location ;

- Réaliser un état des lieux des salles de réception après location, un inventaire du matériel utilisé et faire signer les documents par les locataires ;
- Veiller au respect de la fermeture des portes de sécurité.

Horaire de la convention de volontariat

Un horaire précis n'est pas établi, étant donné que les prestations* peuvent avoir lieu en soirée, le samedi ou le dimanche et que les mises à disposition ou locations sont aléatoires, à l'exception des mises à disposition ou locations à certains clubs ou associations.

*Prestation = réaliser un état des lieux des salles de réception après location, ainsi qu'un inventaire du matériel utilisé et faire signer ces deux documents par les locataires. Une prestation = défraiement de 30 €. Il faut veiller à ne pas dépasser 1.760,83 € par an (montant au 01.01.2026).



Contact : Informations complémentaires et candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) auprès du Service du personnel
☎ 071/117.001
✉ info@sombreffe.be

CONCOURS DE DESSIN : À VOS CRAYONS, JEUNES PASSEURS DE MÉMOIRE !



Et si les enfants de Sombreffe devenaient les ambassadeurs de la paix ?

La Commune lance un concours de dessin autour du thème : « Passeurs de mémoire : la paix dans le monde ».

À travers leurs créations, les jeunes Sombreffois sont invités à réfléchir à la mémoire des conflits du XX^e siècle et à leur rôle dans la transmission des valeurs de liberté, de paix et de solidarité.

Une belle manière d'allier créativité et citoyenneté !

Qui peut participer ?

Le concours est ouvert à tous les enfants de 6 à 16 ans résidant à Sombreffe ou fréquentant une école sombreffoise.

La participation est individuelle (un dessin par enfant).

Thème : « Passeurs de mémoire : La paix dans le monde »

Place à l'imagination ! Colombes, coquelicots, monuments, drapeaux, visages, gestes de solidarité...

Chaque enfant est libre d'interpréter le thème à sa manière et de partager sa vision d'un monde en paix.

Modalités pratiques

- Format : dessin sur feuille A4 (horizontal ou vertical),
- Techniques libres : crayon, feutre, peinture, pastel, collage, etc.,
- Au verso du dessin : nom, prénom, âge, adresse complète et numéro de téléphone.

Où et quand remettre son dessin ?

Les œuvres doivent être remises au plus tard le 27 février 2026 à l'adresse suivante : Administration communale de Sombreffe – Service Secrétiariat général - Allée de Château Chinon, 7 – 5140 Sombreffe

Les dessins peuvent être déposés sur place, envoyés par la poste (dans les délais) ou transmis via un dépôt collectif par les écoles.

Heures d'ouverture : 9h à 12h ainsi que le mercredi de 13h à 15h30 (ou sur rendez-vous au 071/117.001).

Jury et récompenses

Un jury communal – composé d'un représentant du Collège, d'un membre d'associations patriotiques et d'un représentant de l'asbl Samaravia – désignera les lauréats selon la pertinence du message, la créativité artistique, la qualité esthétique et l'émotion dégagée.

Trois catégories d'âge seront primées : 6 à 8 ans, 9 à 12 ans et 13 à 16 ans.

Chaque lauréat recevra un prix et tous les participants seront honorés par un diplôme de "jeune passeur de mémoire".

La remise des prix, en avril 2026, sera assurée par le Conseil communal des enfants.

Les œuvres pourront ensuite être exposées dans un lieu communal et mises à l'honneur sur le site web et dans le bulletin communal.

La Commune remercie chaleureusement les enseignants, parents et jeunes artistes sombreffois pour leur participation active à ce concours citoyen.

Pour plus d'informations : Service Secrétiariat général - ☎ 071/117.001 - ✉ secretariat.general@sombreffe.be

Service Cadre de vie

URBANISME

Aménagement, mobilité, climat : une CCATM renouvelée pour relever les défis communaux



La Commission Consultative Communale de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) a récemment été renouvelée !

Cette instance communale rassemble des citoyennes et citoyens ainsi que des représentants du Conseil communal, engagés au service du développement harmonieux de notre territoire.

La CCATM joue un rôle important dans les réflexions liées à l'aménagement du territoire et à la mobilité à l'échelle communale. En tant qu'organe consultatif, elle est amenée à rendre des avis sur de nombreux dossiers, parmi lesquels :

- les demandes de permis d'urbanisme et d'environnement ;
- les projets d'aménagement, de développement local et d'environnement ;
- les outils de planification tels que le Schéma de Développement communal (SDC), le Guide Communal d'Urbanisme (GCU) ou encore les modifications du plan de secteur.



Dans les mois à venir, la CCATM renouvelée contribuera activement à la révision globale du Schéma de Développement communal. Cet outil stratégique vise à encadrer le futur aménagement du territoire communal afin de garantir un cadre de vie de qualité pour toutes et tous. Dans un second temps, la commission sera également associée à la finalisation du Guide communal, dont l'élaboration avait été entamée avec la CCATM sortante.

Avec ce renouvellement, la CCATM poursuit son engagement au service d'un développement communal réfléchi, durable et concerté.

Trier ses déchets : un petit geste aux grands effets !

Aujourd'hui, une grande majorité de citoyens a bien conscience de l'importance du tri pour faciliter le recyclage, économiser les ressources naturelles et protéger notre environnement. Mais trier, ce n'est pas toujours intuitif et certaines erreurs persistent. Changeons cela ! L'essentiel est de progresser ensemble, pas à pas.

Pour accompagner cette dynamique, le BEP Environnement et Fost Plus renforcent leur sensibilisation au tri.

« Tout ne va pas avec tout » : une campagne qui fait sourire... et réfléchir

Cette campagne mise sur un parallèle amusant : tout comme l'association de certains aliments ne fonctionne pas, certains déchets n'ont vraiment pas leur place dans le sac PMC.

À travers ce clin d'œil, nous rappelons simplement les bons gestes :

- Dans le sac PMC : se jettent **uniquement les emballages** en plastique, les emballages métalliques et les cartons à boisson.
- Les **verres**, les **papiers-cartons** ou les **objets en plastique dur** doivent être déposés dans d'autres filières (les verres = bulles à verre/les papiers-cartons = collecte en porte-

à-porte ou recyparcs/les objets en plastique dur = filière des encombrants dans les recyparcs).

- Certains déchets demandent une vigilance particulière :
 - o **Les cigarettes électroniques**, ainsi que tout objet électrique ou électronique, peuvent provoquer des départs de feu dans les centres de tri : ils sont interdits dans le sac PMC et à déposer dans les recyparcs.
 - o **Les emballages munis d'un bouchon « pousser puis tourner »** contiennent des produits irritants : ce sont des DSM (déchets spéciaux des ménages) qui sont à déposer dans les recyparcs.

Un doute ? Une question ?

Bonne nouvelle : vous n'êtes pas seul ! Le site trionsmieux.be vous guide simplement et rapidement pour savoir où déposer chaque déchet. Un petit

clic pour vous, un grand pas pour l'environnement. Voyez aussi le guide de tri en ligne du BEP : [Guide de tri - BEP Environnement](#).

Ensemble, faisons du tri un geste simple, positif et naturel. Chaque effort compte — et le vôtre fait déjà une vraie différence.



Service Cohésion sociale

ENFANCE

La brochure des « Activités Temps Libre » pour les congés de détente et de printemps est disponible



Pour répondre au besoin d'informations sur les activités proposées aux **enfants âgés de 2,5 ans à**

12 ans pendant les congés scolaires, la Commune de Sombreffe a le plaisir de vous proposer la brochure des « Activités Temps Libre » pour les congés de détente et de printemps. Elle est disponible sur notre site Internet (www.sombreffe.be) ou, en version papier, à l'accueil de l'Administration communale.

Le Service en charge de l'ATL est à votre disposition pour toute question ou demande de renseignements.

Contact : Coordinatrice Accueil Temps Libre - ☎ 071/117.005 (enfance)

Stages OXYjeunes pendant les congés de détente

L'asbl OXYjeunes organise une plaine de vacances durant les congés de détente, en partenariat avec la Commune de Sombreffe.

Sur le thème « **OXY Confettis** », les enfants de **3 à 12 ans** embarqueront dans un univers coloré et joyeux où la fête ne s'arrête jamais ! À l'occasion du carnaval, les enfants vivront une semaine rythmée par une explosion de couleurs, de rires et de bonne humeur. **Au programme :** bricolages créatifs, jeux dynamiques, activités de découverte et moments de partage, dans une ambiance conviviale et festive. Des vacances pétillantes pour s'amuser, créer et partager de beaux moments avec d'autres enfants !

Informations pratiques

- Quand ? **Du 16 au 27 février 2026.**
- Horaire : **De 9h à 16h** (garderie gratuite de 8h à 9h et de 16h à 17h30).
- Où ? **A l'Ecole communale de Tongrinne, rue du Maréchal Juin, 3.**
- Prix ? **80 €/la semaine** (75 €/la semaine à partir du 2ème enfant).

Merci de prévoir le repas de midi et la collation de 10h. La collation de l'après-midi est offerte. Inscription obligatoire directement auprès de l'asbl Oxyjeunes.





© tchara (Getty Images)

Chasse aux œufs à Ligny : rendez-vous le 22 mars !

Après Tongrinne et Sombreffe, c'est au tour de Ligny d'accueillir la Chasse aux œufs organisée

par la Commune de Sombreffe. Cette 3ème édition se déroulera le dimanche 22 mars.

Cet événement familial sera l'occasion de partager un moment convivial, dans une ambiance ludique et chaleureuse,

avec plusieurs partenaires : Visit Sombreffe, le Comité des consultations de l'ONE, Samaravia, Le 38, Les Compagnons de Ligny et... la célèbre Poule aux œufs d'or. Petits explorateurs et grands gourmands pourront partir à la recherche des œufs soigneusement cachés pour l'occasion.

Cerise sur le gâteau, Le 38 et Samaravia proposent un spectacle pour enfants (dès 18 mois à +/-6 ans) : « Tiébélé » par

le Théâtre de la Guimbarde.

Les informations pratiques (horaires, modalités d'inscription, âge des participants, lieu précis, etc.) seront communiquées très prochainement.

Restez connectés :

- sur la page Facebook officielle de la Commune de Sombreffe (Commune de Sombreffe – Officiel)
- sur le site internet de la commune (www.sombreffe.be)

La Commune de Sombreffe se réjouit déjà de vous retrouver nombreux à Ligny pour ce moment festif incontournable du printemps !

CULTURE

Samaravia asbl



Rétrospective 2025 avec Le 38

En 2025, la Commune de Sombreffe s'est officiellement adossée au centre culturel de Genappe, Le 38, afin de renforcer la vie culturelle et associative à Sombreffe. Grâce à ce partenariat, nous recevons l'aide des équipes du 38 pour soutenir les initiatives et associations sombreffoises.

Comment ? La Commune de Sombreffe, Samaravia et Le 38 travaillent en étroite collaboration et sont en contact avec les associations sombreffoises pour leur proposer :

- Des rencontres associatives pour créer du lien,
- Un spectacle, concert ou toute autre animation culturelle offerte pour leur événement,
- Un soutien technique (matériel, montage, régie, etc.) et communicationnel.

En 2025, grâce à ces subsides, 10 événements et associations ont bénéficié de ce soutien :

- Projet scolaire Créa-Lisons (M3-P1) dans les écoles communales (février-mars)
- Spectacle de feu pour le grand feu de Tongrinne (22 février)
- Soutien technique pour l'exposition de Samaravia (8 juin)
- Nouveau graphisme pour le jeu de piste "Les aventures de Momo - L'enquête du Sombreffe express" (juin)
- Organisation du premier grand événement associatif "Assocs en fête" (6 juillet)
- Concert familial pour la kermesse de Boignée (23 août)
- Spectacle de contes pour les portes ouvertes d'Equinergie (14 septembre)
- Balade contée pour le festival de balades des Sentiers Sombreffois (12 octobre)
- Déambulation de Noël pour les Festivités Solidaires (13 décembre)
- Soutien technique pour le théâtre à l'école avec Samaravia (3 spectacles par an)



On remercie chaleureusement les 6 écoles de Sombreffe, le Comité Festivités Tongr'in, le Ligny 1815 Museum, Boignée se réveille, Equinergie, les Sentiers Sombreffois, la Commune de Sombreffe et toutes les associations participantes à Assocs en fête et aux Festivités Solidaires pour leur confiance !

Pour 2026, nous avons déjà contacté la centaine d'associations présentes sur notre territoire. Une dizaine de projets seront à nouveau soutenus, afin de favoriser les échanges entre habitant-e-s et associations au cœur des villages.

Bonne année à toutes et à tous !

Newsletter

Restez au courant de nos activités : ateliers créatifs, expos, concerts, etc. Scannez le QR code ci-contre et inscrivez-vous à notre newsletter pour recevoir notre actualité dans votre boîte mail.



Contact et inscription : ☎ 0492/53.37.88 - ✉ info@samaravia.be
 www.samaravia.be

Quoi de neuf à l'EPN ?

À l'Espace Public Numérique (EPN) de Sombreffe, le numérique se découvre, se partage et se vit dans la bonne humeur ! Tout au long de l'année, enfants, seniors et citoyens curieux participent à des activités variées mêlant créativité, apprentissage et échanges. Ateliers ludiques, découvertes innovantes et projets collectifs ont une fois encore rythmé la vie de l'EPN. Petit retour sur ces beaux moments, ainsi que sur ce qui vous attend prochainement.

Le stop motion, une animation pleine de créativité



Lors des vacances d'automne, Jeanne et Céleste ont découvert une nouvelle façon créative d'utiliser leur tablette grâce à l'activité « Stop Motion ». Celle-ci consiste à animer des objets image par image afin de créer des histoires.

Les jeunes filles se sont montrées de plus en plus imaginatives et ont

ainsi pu réaliser ensemble une série d'histoires originales.

Pour découvrir leurs photos et réalisations, visitez le site de l'EPN de Sombreffe (www.epn-ligny.wix-site.com). Rien de plus simple : dans Google, tapez « EPN Ligny » ; le premier lien correspond au site officiel. Il vous suffira ensuite de vous rendre dans le menu « Ateliers » pour tout retrouver.

LEGO et tablette graphique pendant les vacances de Noël

Xavier Vonnèche, l'animateur de l'EPN de Sombreffe, a été agréablement surpris par le franc succès des ateliers organisés durant les vacances de Noël. Le nombre important de demandes d'inscription a toutefois entraîné une petite frustration : celle de ne pas pouvoir accueillir tous les enfants intéressés.

L'activité LEGO s'est déroulée les 23 et 24 décembre avec un groupe de 8 enfants. La semaine suivante, les 30 et 31 décembre, un nouveau groupe a découvert l'utilisation de la tablette graphique et a ainsi terminé l'année 2025 en beauté.



Une année 2025 riche en événements

En 2025, les citoyens n'auront pas été en reste en matière d'activités. Le 25 novembre s'est notamment tenue la rencontre « Données de santé numériques », animée par Lucile Bufkens de la Maison Harton et réunissant environ 7 participants.

Ensuite, pas moins de 17 citoyens et 4 représentants de banques étaient présents pour l'atelier « J'adopte une banque en ligne », présenté par Margaux Janssens de la FEBELFIN.

Ces deux rencontres seront très certainement reconduites au programme de 2026. Un QR code permet d'accéder aux photos, vidéos et explications de ces événements.

Événements EPN



Bientôt le planning EPN 2026

Que ce soit pour les enfants ou pour les seniors, le planning des activités est actuellement en cours de préparation. Pour les aînés, les classes informatiques seniors se poursuivront, tout comme le PhotoLab. Du côté des enfants, les ateliers déjà proposés ces dernières années seront à nouveau programmés.

Les activités sont annoncées sur le site de l'EPN, ainsi que sur Facebook et dans le bulletin communal, quelques semaines avant chaque période de vacances. Les inscriptions se font simplement par mail à l'adresse suivante : xavier.vonneche@sombreffe.be.

À noter que toutes les activités sont gratuites et se déroulent aux Merlettes, rue Chasse-Lion à Sombreffe.

De nouveaux équipements pour 2026

L'année 2026 s'annonce prometteuse pour l'EPN, qui dispose désormais d'un nouveau projecteur 4K. Celui-ci améliorera le confort et la qualité visuelle lors des cours, événements et autres activités.

Une nouvelle imprimante 3D multicolore viendra également compléter l'équipement monochrome existant. Elle permettra de répondre aux demandes de citoyens souhaitant des impressions en plusieurs couleurs, une option jusqu'ici difficile à proposer sans un travail complexe d'assemblage et de nombreux essais.

L'EPN de Sombreffe continue donc de proposer des activités accessibles, créatives et variées pour tous les publics. Entre projets déjà menés et nouveautés à venir, l'année 2026 s'annonce sous les meilleurs auspices !

PERMANENCES

Les prochaines permanences du service Population-Etat civil auront lieu, de 9 à 11h, les samedis :

- 7 février
- 21 février
- 7 mars
- 21 mars
- 4 avril
- 18 avril

Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable au ☎ 071/117.009 pour les dossiers des Etrangers et d'Etat Civil (reconnaissance, nationalité, déclaration de mariage,...), ainsi que pour les cohabitations légales.



MARIAGES

Deux couples se sont mariés civilement à Sombrefe depuis la dernière parution du bulletin communal. Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur !



Monsieur Bauduin Haelterman et Madame Nathalie Vanpaemel
31 décembre 2025



Monsieur Dimitri Smal et Madame Cynthia Artisien
10 janvier 2026



Le CPAS de Sombrefe

LE STATUT BIM, MODE D'EMPLOI

Le statut BIM (Bénéficiaire de l'Intervention Majorée) permet aux personnes disposant d'une situation de santé précaire ou de revenus modestes de bénéficier d'une meilleure protection sociale, tant en matière de soins de santé que dans d'autres domaines de la vie quotidienne.

Quels avantages ?

Avantages en matière de soins de santé

Le statut BIM permet un meilleur remboursement des dépenses de santé. Le ticket modérateur – c'est-à-dire la part restant à charge du patient après l'intervention de l'assurance obligatoire – est réduit pour de nombreuses prestations médicales et paramé-

cales, pour les hospitalisations ainsi que pour les frais pharmaceutiques (tous les médicaments ne sont toutefois pas concernés).

Le tiers payant social est également d'application : lors d'une consultation chez un médecin généraliste, le bénéficiaire ne paie que sa quote-part personnelle.

En outre, le maximum à facturer (MAF) est fixé à 527,27 € de tickets modérateurs par année civile. Une fois ce plafond atteint, les soins remboursables sont intégralement pris en charge.

Enfin, certaines mutuelles prévoient des avantages complémentaires (interventions supplémentaires, primes ou remboursements spécifiques). Il

est conseillé de se renseigner directement auprès de son organisme assureur.

Avantages dérivés

Le statut BIM ouvre également l'accès à divers avantages sociaux, notamment :

- une réduction de 40 % sur les déplacements en 2ème classe avec la SNCB, ainsi que l'accès à la formule Train Plus ;
- des tarifs préférentiels pour les transports publics : abonnement réduit auprès du TEC, de la STIB et de De Lijn ;

© kieferpix (Getty Images)



- une intervention possible du Fonds social chauffage lors du remplissage d'une cuve de mazout ou de gaz en vrac ;
- l'octroi automatique du supplément social dans le cadre des allocations familiales ;
- la gratuité de l'accueil dans les crèches subventionnées par l'ONE (à l'exclusion des crèches privées).

Pour qui ?

Droit automatique (BIM social)

Le statut BIM est accordé automatiquement aux bénéficiaires :

- du revenu d'intégration (RI) ou d'une aide sociale équivalente accordée par le CPAS ;
- de la garantie de revenus aux personnes âgées ;
- d'allocations pour personnes en situation de handicap (allocation de remplacement de revenus ou allocation d'intégration) ;

- de l'allocation d'aide aux personnes âgées octroyée par la Région wallonne ou la Région de Bruxelles-Capitale.

Sont également concernés :

- les enfants reconnus atteints d'un handicap d'au moins 66 % ;
- les mineurs étrangers non accompagnés (MENA) ;
- les enfants de moins de 25 ans inscrits comme titulaires orphelins.

BIM avec vérification des revenus

Certaines personnes peuvent bénéficier du statut BIM **après examen de leurs revenus**, notamment :

- les veufs et veuves, pensionnés, chômeurs complets ou personnes en incapacité de travail depuis au moins trois mois ;
- les bénéficiaires d'indemnités d'invalidité et assimilés ;
- les personnes en situation de handicap ne percevant pas d'allocations

spécifiques ;

- les titulaires à charge d'une famille monoparentale ;
- les travailleurs indépendants bénéficiant du droit passerelle depuis au moins un trimestre ;
- les personnes identifiées dans le cadre du flux proactif entre administrations ;
- toute autre personne répondant aux conditions de revenus.

Les plafonds de revenus s'élèvent à :

- **28.100,75 € brut/an** (majorés de 5.202,22 € par personne à charge) pour certaines catégories ;
- **28.054,93 € brut/an** (majorés de 5.193,74 € par personne à charge) pour les demandes introduites en 2026.

La période de référence varie selon la situation (mois de la demande ou revenus de l'année précédente).

Comment introduire une demande BIM-revenu ? La demande doit être introduite auprès de votre mutuelle. Le CPAS de Sombreffe peut également vous informer et vous accompagner dans l'analyse de votre situation.

COORDONNÉES

Le rôle d'un CPAS est bien plus large que l'octroi d'une aide sociale ou d'un revenu d'intégration sociale. Le CPAS développe ses activités aussi bien dans le champ professionnel et de l'emploi, que dans celui du bien-être, de la santé, de la culture ou du conseil aux personnes. A Sombreffe, l'équipe du CPAS a mis en place une série de services destinés à apporter des solutions nouvelles aux besoins de la population.



- Présidente : Caroline Allard – ✉ caroline.allard@sombreffe.be
- Directeur général : Natalino Zara – ✉ natalino.zara@cpas.sombreffe.be
- Accueil administratif : Rue Haute, 7 à 5140 Ligny – ☎ 071/49.01.10 – 📠 071/49.01.19 – ✉ info@cpas.sombreffe.be
- Receveur Régional : Frédéric Dupont

Service social – demandes générales

(Aides financières et administratives, guidance, allocations sociales, logement, ...)

🕒 Lundi et mardi : 9h à 11h30 /
Mercredi : 13h à 15h

Allocation de chauffage

🕒 Jeudi : 9h à 11h30
✉ assistant.social@cpas.sombreffe.be

Compteur à budget

Station de chargement et de paiement d'électricité au CPAS.

Distribution de repas à domicile

☎ 071/49.01.10
✉ repas@cpas.sombreffe.be

Mobisocial

Service de transport pour personnes sans moyen de locomotion ou ayant des difficultés à se déplacer (rendez-vous médicaux, courses, etc.)

🕒 Lundi : 8h à 16h /
Mardi à jeudi : 8h à 12h
☎ 071/49.01.10 – 0494/43.45.56
✉ mobisocial@cpas.sombreffe.be

Easy-e-Space

Espace Public Numérique du CPAS (gratuit et ouvert à tous)
🕒 Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13h30 à 16h / Mercredi : 13h30 à 16h (réservé aux enfants)
☎ 0455/13.93.84

Insertions sociale (SIS) et socioprofessionnelle (job coaching)

Uniquement sur rendez-vous – réservé aux bénéficiaires du droit à l'intégration sociale

✉ sis@cpas.sombreffe.be

Médiation de dettes

🕒 Uniquement le vendredi matin, sur rendez-vous
☎ 081/44.61.81
✉ administration@greasure.be

Handicontact

🕒 Jeudi : 9h à 11h30
☎ 071/49.01.10
✉ florie-anne.marc@cpas.sombreffe.be

Visit Sombreffe en Terra Curiosa : la curiosité est un joli défaut !

Sur le plan touristique, le territoire de 36 km² couvert par « Visit Sombreffe » s'inscrit dans une entité plus large : **Terra Curiosa** (anciennement maison du tourisme Sambre et Orneau). Celle-ci regroupe les communes de Floreffe, Jemeppe-sur-Sambre, Sambreville, Sombreffe et Gembloux, et s'étend sur plus de 250 km² particulièrement riches en patrimoine, en découvertes et en curiosités.

La mission de Terra Curiosa est de **valoriser l'attractivité de ces cinq communes** à plus large échelle en coordination avec les offices du tourisme.

Le positionnement géographique de Sombreffe est situé au croisement des 3 provinces. Si on se place du point de vue du touriste, les frontières administratives n'existent pas. Il est donc important de **capter les clientèles de Charleroi, de Namur, du Brabant Wallon ou d'autres destinations**. Pour cela, il faut être en capacité de proposer des produits forts et/ou réellement différenciants.

Le concept « terre d'escale » permettrait aussi d'envisager un positionne-

ment très différent des autres territoires wallons et le développement de produits touristiques spécifiques.

L'adhésion du **Ligny 1815 Museum à la Maison du Tourisme du Pays de Charleroi** permet également de faire rayonner l'image « Ligny 1815 » vers un plus grand territoire aux thématiques affinitaires tout comme l'adhésion à Visit Wallonia.

En 2026, outre les événements tels que la **grande brocante de Sombreffe** (25/04) et les **reconstitutions historiques Napoléoniennes** (30 et 31/05), de nombreuses actions pérennes renforçant l'attractivité seront créées.

Citons quelques exemples : une nouvelle chasse Totemus, des balades thématiques trans-communales, des rencontres opérateurs de terrain entre autres avec le secteur des hébergements touristiques, des visites guidées thématiques, des animations historiques, des projets tels que la nuit des forgerons pourraient voir le jour !

Un projet nous tient également à cœur : la construction d'une **exposition sur le patrimoine ferroviaire** en partenariat

avec des passionnés de trains miniatures et de modélisme, permettant la mise en valeur d'objets, du patrimoine, du petit train touristique et, bien évidemment, de la ligne 147 qui fêtera le 30ème anniversaire du réseau Ravel.



Vous souhaitez nous aider et participer à ce projet ?

Contactez-nous au ☎ 071/81.83.13 ou ✉ visitsombreffe@gmail.com



Economie locale

Bientôt un verger méditerranéen à Sombreffe

À **Sombreffe**, un verger méditerranéen est en train de prendre racine.



Destinés à tous, en circuit court, **figues, pêches, abricots** et **raisin** seront cultivés sous serre dans le respect de la nature et des saisons. Je m'appelle Faustine, j'ai 31 ans et je développe cette **ferme fruitière** comme activité complémentaire.

Infirmière de profession et passionnée de nature, je souhaite cultiver des fruits sains, locaux et gourmands dans une **démarche respectueuse de l'environnement et de la santé**.

Ce projet prend place dans un lieu de vie où légumes et fruits sont déjà cultivés avec soin, en harmonie avec les animaux de la ferme : chiens, poules, canards, moutons, âne et chèvre, que vous pourrez bientôt venir rencontrer.

Sur place, les ruches ajoutent une ambiance paisible à la ferme, et bientôt l'esprit de Pagnol s'invitera sur la prairie.



Pour en savoir davantage et soutenir ce projet, retrouvez-moi sur la page Facebook : Le Verger Méditerranéen de Sombreffe et sur le compte Instagram : [@louberbou](https://www.instagram.com/louberbou)



Nos enfants

ECOLE COMMUNALE DE LIGNY

Au cours du premier trimestre de l'année scolaire, les élèves de l'école communale de Ligny ont vécu de nombreuses activités riches et variées.

En **maternel**, les enfants ont découvert l'univers de l'artiste Marc Allante, participé à des ateliers philosophes, assisté aux Jeunesses Musicales et accueilli saint Nicolas. Ils ont également expérimenté les ateliers de bacs autonomes, développant leur autonomie et leur curiosité.

Du côté des **classes primaires**, les élèves ont eux aussi profité des Jeunesses Musicales, participé à la plantation d'un chêne et vécu de belles sorties culturelles, notamment la visite de la Maison de la Littérature (le WOLF) à Bruxelles ainsi qu'une découverte de la Grand-Place. Le « quart d'heure lecture » rythme la vie scolaire, encourageant le plaisir de lire au quotidien.

Pour rassembler toute l'école, **plusieurs moments festifs ont marqué cette période** : le souper d'automne, le goûter de Noël, les chants de Noël et le Marché de Noël ont créé une ambiance conviviale et chaleureuse. Enfin, pour clôturer le trimestre en beauté, le dernier jour d'école, le 19 décembre, les élèves de toutes les classes, réunis en groupes mêlant tous les âges, ont réalisé ensemble une confiture de Noël.

Nous vous invitons à venir découvrir notre école plus en détails ainsi que ses projets lors de la porte ouverte du 17 avril à partir de 18h.



ECOLE COMMUNALE DE TONGRINNE

Quoi de neuf à l'école communale de Tongrinne ?

Le "take-away" : 2ème édition !



Les élèves de 3ème et 4ème primaire et leurs enseignantes ont réalisé, pour la deuxième année consécutive, un take-away.

Au menu : deux boulettes sauce liégeoise accompagnées d'une purée et en dessert, une mousse spéculoos.

Tout s'est déroulé en une journée avec un fameux programme : rouler les boulettes, couper les

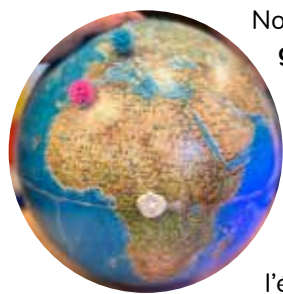
pommes de terre, couper les oignons, écraser les pommes de terre...

150 repas réalisés qui en ont régalié plus d'un !



Voyages et musique chez les M3, P1 et P2

Depuis plusieurs mois, les classes de M3, P1 et P2 vivent de très belles aventures riches en découvertes.



Nous avons eu la chance d'accueillir Gisèle, la **girafe voyageuse**, qui nous a emmenés dans un magnifique tour du monde. Grâce à elle, les enfants ont voyagé à travers plusieurs continents, découvert des musiques variées, des instruments du monde, des danses et des cultures venues d'ailleurs. Gisèle nous a fait rire, chanter, danser et rêver tout en ouvrant les élèves à la diversité du monde.

Ce projet a également permis un beau travail autour de l'éveil aux langues, abordé de manière ludique et vivante.

Chaque vendredi, nous avons la chance de réaliser des œuvres d'art et des bricolages avec Gigi, l'amie de Madame Marie. Bilboquet, pochette à bouton, bonhomme Citrouille, boule à neige... Merci beaucoup Madame Gigi ! Et joyeux Noël !



Vous aimeriez en savoir plus sur notre chouette petite école, nos activités, nos voyages ?

Rejoignez-nous lors de nos portes ouvertes.



ECOLE SAINT-LAMBERT DE LIGNY



Au cours de ces dernières semaines, notre école a vécu de beaux moments de partage et de convivialité, rythmés par plusieurs événements qui ont enchanté petits et grands.

Les élèves de P1 et P2 ont tout d'abord participé à une **récolte de jouets**. Grâce à leur générosité et à l'implication des familles, de nombreux jeux ont été collectés afin d'offrir du bonheur à d'autres enfants. Cette action solidaire a permis de sensibiliser les plus

jeunes aux valeurs de partage et de bienveillance.



Ensuite, l'ambiance festive s'est emparée de tous avec un **spectacle musical proposé par le groupe « Binôme de fous »**. Leur énergie, leur humour et leurs chansons entraînantes ont captivé le public et fait vibrer la salle. Les élèves ont chanté, ri et applaudi avec plaisir, faisant de ce spectacle un souvenir mémorable.

Plus tard, la **magie de la Saint-Nicolas a envahi l'école**. Le grand saint est venu rendre visite aux élèves, apportant sourires et émerveillement. Pour prolonger ce moment festif, il a généreusement offert une **séance de cinéma**. Ce moment a été très apprécié par les enfants !

Enfin, la période s'est clôturée par la **traditionnelle fancy-fair** habituellement planifiée au printemps mais organisée, cette année, autour de Noël. Stands, animations et décorations ont

plongé l'école dans une atmosphère chaleureuse et festive. Ce moment convivial a rassemblé enfants, parents et enseignants autour de l'esprit de Noël, renforçant les liens au sein de la communauté scolaire.



Quoi de neuf à l'école communale de Boignée ?



Les bacs autonomes

Deux fois par semaine, les enfants sont invités à choisir un des bacs qui permet de travailler en autonomie les **différents domaines d'apprentissage** (graphisme, numération, structuration spatiale, psychomotricité fine, sciences, artistique...). Ceux-ci reprennent toutes les compétences du programme. L'enfant prend un bac, s'installe à l'endroit de son choix et réalise l'activité seul et à son rythme. À la fin de l'activité, l'enseignante prend une photo afin de garder une trace en vue de valoriser le travail des enfants et de suivre leur progression tout au long de l'année.



Le graphisme

Voici un petit aperçu de nos activités de graphisme réalisées par niveau dans nos **classes maternelles**. Le graphisme est travaillé de manière progressive. Nous commençons par une exploration corporelle, durant laquelle les enfants expérimentent par le mouvement et le jeu. Ensuite, nous exploitons différents ateliers de manipulation pour réinvestir et progresser en graphisme. Tout cela en passant naturellement du "geste vécu" au "geste représenté".



Petit aperçu des élèves de 1ère maternelle qui découvrent les lignes horizontales

Vous souhaitez en savoir plus sur l'école communale de Boignée ? Rendez-vous à notre **journée portes ouvertes le 10 avril 2026 !**



ECOLE « LES 2 CHÂTAIGNIERS » DE SOMBREFFE



La nuit de saint Nicolas

Mardi 2 décembre, la salle de gymnastique de l'école des deux Châtaigniers s'est transformée dès 18h30 en **véritable dortoir**. Matelas, couettes et doudous y attendaient les élèves de la section maternelle, venus vivre une nuit exceptionnelle à l'école aux côtés de leurs enseignantes.

Au petit matin, une visite très attendue a marqué le réveil des enfants : **saint Nicolas** en personne est venu les réveiller avant de partager avec eux, ainsi qu'avec leurs parents, un petit déjeuner convivial.

Une expérience chaleureuse et festive dont les petits et grands se souviendront longtemps.





L'avis des groupes politiques



Cette rubrique est ouverte aux groupes politiques représentés au sein du Conseil communal. Chaque groupe représenté a l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence.

Les articles doivent porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal).

Ils ne peuvent en aucun cas interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit, ni porter atteinte au personnel ou aux services publics. Ils doivent également respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles), mentionner nominativement leur(s) auteur(s) et être signés par la majorité des membres du groupe politique porteur du texte.

Une nouvelle Conseillère communale « Osons Ensemble » à Sombreffe

Le groupe Osons Ensemble, qui compte trois sièges au Conseil communal, vit un changement important. Le Conseiller Eric Van Poelvoorde cède en effet sa place à la toute nouvelle Conseillère Luce Molitor. Pour Eric : « C'est la fin d'un cycle de plus de 25 ans d'engagements pour l'écologie politique. Après les mandats d'échevin à Gembloux, Conseiller provincial à Namur et enfin Conseiller communal à Sombreffe, voici le temps de **laisser la place à une plus jeune recrue de Ligny** et de prendre soin de ma santé ». Une nouvelle énergie, un autre style et d'autres idées vertes sont sains dans une démocratie. Eric, qui s'en retourne à sa famille, son vignoble et son jardin en permaculture, est content de la décision de Luce de « monter au feu » en ce début de législature.

Pour **Luce** : « Intégrer l'opposition avec Osons Ensemble ouvre pour moi une expérience nouvelle : **mettre mon engagement citoyen au service d'une commune pleine d'atouts**. J'aborde ce rôle avec enthousiasme, consciente aussi du défi qu'il représente : articuler au mieux les besoins et attentes des sombreffoises et sombreffois aux réalités, parfois exigeantes, de la gestion communale ».

Notez bien son nom car vous en entendrez assurément parler dans les mois et les années qui viennent ! Bienvenue donc à Luce sur la scène politique locale et n'hésitez pas à la contacter (molitorluce@yahoo.fr – rue du Comté, 74, Ligny).

Pour Osons Ensemble, Eric Van Poelvoorde, Valérie Delporte et Françoise Halleux

Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la **semaine du 6 avril 2026** ?

Dans ce cas, merci d'envoyer votre proposition d'article **au plus tard le vendredi 27 février 2026** par mail à info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – L'avis des groupes politiques ».



Expressions citoyennes



Cette rubrique est ouverte aux citoyens de l'entité et leur offre l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence (limité à un maximum de 1500 caractères espaces compris). Les articles ne peuvent en aucun cas interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit et porter atteinte au personnel ou aux services publics.

Par ailleurs, les articles doivent :

- rester courtois et faire preuve de retenue (s'exprimer sans excès et avec bienséance) ;
- porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal) ;
- respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles) ;
- être signés et indiquer clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur.

L'Administration communale se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions précisées ci-dessus.

Faire vivre la réserve naturelle « Les Trois Viviers » à Sombreffe

Ancienne réserve de poissons pour les habitants, le lieudit Les Trois viviers est devenu un but de promenade, un espace riche en biodiversité, propice à l'observation de la nature et des oiseaux. Ce projet, débuté il y a de nombreuses années par le creusement de deux mares, a été relancé par un aménagement important réalisé par la commune avec l'aide de l'ASBL Natagora : nombreuses plantations d'arbres, aménagement de chemins (avec le soutien des Sentiers sombreffois ASBL), arrangement des mares et installation d'un observatoire ornithologique. **La gestion de la réserve est assumée uniquement par un groupe de bénévoles** soutenu par la section Natagora Hesbaye Ouest : <https://hesbayeouest.natagora.be/nosreserves>.



Pour assurer la pérennité de ce projet, nous avons besoin de vous ! Deux fois par an, nous élaguons, fauchons, entretenons les clôtures... Chacun participe à la mesure de ses moyens, de son temps. Bienvenue aux jeunes et moins jeunes. Ces moments se passent en toute convivialité, en présence de responsables de Natagora qui nous partagent leurs connaissances. Ils se terminent par un verre de l'amitié.

- Prochaine **gestion en mars**
- **Journée portes ouvertes : dimanche 24 mai 2026**
- Questions-inscription auprès de Frédéric Lagache : reserve3viviers@outlook.com
- Adresse de la réserve : au bout de la rue Croix Brûlée, à droite.

Danielle Hallet, au nom du groupe responsable de l'entretien de la réserve naturelle des Trois Viviers

Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la **semaine du 6 avril 2026** ? Dans ce cas, merci d'envoyer votre proposition d'article **au plus tard le vendredi 27 février 2026** par mail à info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – Expressions citoyennes ».

Dépositaire des bières de la Confrérie
des Hostieux Moines de l'Abbaye de Villers en Brabant
La Lumineuse, la Ténébreuse, la Dom Placide
et la Don Cloquette

Brasserie Blocry Sonia

soniablocry@hotmail.com
Tél: 071888750
Gsm: 0495893623
Chaussée de Nivelles, 117B
5140 Sombreffe

Collection Privée

Prêt-à-porter et accessoires pour dames

www.collectionprivée.be

Place de l'Orneau 26
5030 Gembloux
081 600020

MAZOUT		PELLET
Livraison endéans les 24h		Produit de qualité
Paiement possible par provisions		Pouvoir calorifique élevé
		100% résineux
		Livraison possible
Route de Namur, 146 6224 Wanfercée-Baulet	071/81.13.31	bernard.sacre@hotmail.com



La vie des associations

Cette rubrique est ouverte aux associations actives dans l'entité de Sombreffe. Les associations disposent d'un égal espace d'expression et du même traitement graphique. Chacune peut transmettre son texte, sous format « traitement de texte » sans mises en forme, limité à un **maximum de 1500 caractères espaces compris**.

Les articles doivent :

- porter sur des **activités qui ont lieu dans l'entité ou qui sont organisées en dehors de l'entité pour des citoyens de l'entité** ;
- être signés et indiquer clairement le

nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur ;

- respecter les réglementations en vigueur (droit au respect des personnes, de la vie privée, d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles) ;
- **faire la promotion d'activités précises et déterminées.**

Les articles ne peuvent pas :

- interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit ;
- **avoir pour seul objet de rappeler de manière récurrente l'objet social ou la présentation générale de l'asso-**

ciation ;

- contenir trop de détails de nature « commerciale » tels que, par exemple, entrer dans les moindres détails des prix demandés pour la participation aux activités, la composition précise d'un ou plusieurs menus, etc.
- promouvoir d'activités liées aux domaines du culte et de la laïcité.

L'Administration communale se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions décidées par le Collège communal.

CLUB MODÈLES RÉDUITS FIGURINES - M.R.F. LIGNY



Brocante couverte de Ligny

Le Club Modèles Réduits Figurines - M.R.F. Ligny - organise, le **samedi 14 mars 2026**, sa traditionnelle **brocante couverte** au Centre communal de Ligny (8, rue du Pirou).

Environ 90 exposants seront présents. L'entrée est gratuite pour les visiteurs.



Daniel BOUVIER, Président M.R.F. Ligny

SAUTE-RUISSEAU

Balade nature - public adulte

Depuis septembre, notre groupe du 3ème lundi s'étoffe et il est temps de constituer un second groupe pour cette activité.

 Je vous propose de nous rejoindre chaque 4ème mardi du mois, de 10h à 12h30, pour une balade nature animée, accompagnée d'un Guide Nature®.

Sujets naturalistes, thématiques de saison, décryptage des écosystèmes et lecture de paysages... Ou comment l'environnement naturel nous raconte l'histoire des lieux que nous traversons.

 Rythme doux et arrêts fréquents (de 3 à 5 km maximum pour une sortie de 2h30), ambiance conviviale et détendue. Événement ouvert à tous. Balade généraliste.

 Nos escapades se dérouleront dans des paysages variés des provinces du Brabant wallon, Namur et Hainaut (au cœur des 3 Provinces...) afin de varier les milieux sans devoir parcourir trop de route. Le lieu de rendez-vous est communiqué aux participants au moins une semaine avant la sortie.

 Intéressé.e.s par une participation régulière ou occasionnelle ? Envoyez-moi vos coordonnées pour recevoir les informations de la balade du mois. Vous confirmez ensuite votre participation d'une sortie à l'autre.



Contact : ✉ contact.saute.ruisseau@gmail.com – ☎ 0497/99.57.47

Possibilité de constituer un groupe régulier ou occasionnel à d'autres dates également sur demande (min. 15 pers.).

LES CONTEUSES DE LA GOFFE

Une parenthèse vénusienne à Sombreffe

On dit que les hommes viennent de Mars et les femmes de Vénus...

Le dimanche 8 mars, pour la journée internationale des droits des femmes, c'est Vénus qui s'installe à Sombreffe !

Pour cette **8ème édition**, les Conteuses de la Goffe vous convient à une soirée privée exclusivement réservée à **un public féminin**. Dès 19h30, nous vous accueillerons avec le **verre de l'amitié** pour lancer cette rencontre sous le signe de la **convivialité**.

À l'abri des regards, comme si vous regardiez par le trou de la serrure, venez découvrir nos « Petits contes coquins » : des histoires malicieuses, piquantes et raffinées, racontées avec humour et élégance. Un moment de complicité unique entre femmes pour célébrer cette date symbolique.

- **Quand ?** Dimanche 8 mars à 20h pour les contes
 - **Où ?** Rue Pont au Rieu, 4 à Sombreffe
 - **P.a.f.** : 8 € (incluant le verre de bienvenue)
- Réservation obligatoire** (places limitées) au ☎ 0478/786.322.



JEU DE LA PASSION DE LIGNY



Saison 2026

2025, date historique : le Jeu de la Passion a fêté ses 100 ans.

Le thème

La vie publique du Christ, sa Passion, sa Mort et sa Résurrection. Son enseignement, sa vie en communauté avec ses disciples, son procès, les pratiques juridiques des Juifs et des Romains. Et l'envol des premiers apôtres vers un destin plus que millénaire.

Le lieu du spectacle

Hier, l'ancienne et historique Ferme d'En-Bas. Aujourd'hui, la grande nef de l'église paroissiale.

Un fait culturel, populaire et intergénérationnel

Depuis 100 ans, les générations ont pérennisé une réelle capacité de se plier au rude apprentissage des arts du spectacle. Cet acquis de connaissances s'est capitalisé de génération en génération.

2022, un cadre nouveau, un Jeu de la Passion adapté

La fermeture définitive du Cercle a imposé l'église Saint-Lambert comme lieu de représentation. Dans la droite ligne de la grande tradition du Moyen Âge !

2026, nouvelle équipe, nouvel élan

L'heure de la relève vient de sonner. Nouveau comité, nouvelles collaborations, nouvelles perspectives.

Dimanches 15, 22, 29 mars : 1ère séance à 15h (ouverture du bureau à 14 h 30) – 2ème séance à 17h30

Samedi 28 mars : séance unique à 20h

Réservations via la rubrique « Je réserve » du site www.passionligny.be

ou via FROGNEUX Marie au ☎ 0495/85.47.50 (de 18 à 20h).

Courrier/courriel : ✉ passionligny.communication@gmail.com



Président : Laurent CORNEZ (24, rue Gaie - 5140 Ligny) - 0496/42.40.36

22^{ème} grand feu à Tongrinne : venez réchauffer vos cœurs !

Avis à tous les habitants de nos quatre beaux villages ! Vous sentez ce petit frisson hivernal ? Il est temps de sortir vos écharpes et de nous rejoindre pour une tradition qui ne prend pas une ride : le **22ème Grand Feu à Tongrinne**.

Le **samedi 21 février 2026**, on oublie la grisaille ! Rendez-vous dès **18h à la Place de Flavigny** pour une soirée étincelante.

Pourquoi ne pas manquer ça ?

- **Le grand frisson** : À 20h30, on craque l'allumette ! L'embrasement du bûcher est LE moment magique pour dire adieu à l'hiver en regardant les flammes danser.
- **Un moment féerique** : Laissez-vous porter par la déambulation lumineuse vers le brasier en compagnie de la Confrérie Royale des Archers de la Saint-Sébastien.
- **Pour les petits curieux** : Deux séances de contes sont prévues par Les conteuses de la Goffe (3 à 12 ans). Attention, c'est sur réservation, ne tardez pas à inscrire vos petits lutins !
- **Pour les gourmands** : On vous attend au bar avec des bières spéciales et des flammekueches croustillantes. Ambiance ultra-conviviale garantie.

Que vous veniez de Ligny, Boignée, Sombreffe ou Tongrinne, on a hâte de vous voir autour du feu !



En résumé :

- **Quand ?** Samedi 21 février 2026 dès 18h
- **Où ?** Place de Flavigny, Tongrinne
- **Au menu** : Bar, petite restauration et bonne humeur !

La 14^{ème} Foire du cristal se tiendra au Centre culturel de Ligny du **20 au 22 mars 2026**, aux horaires suivants :

- le vendredi de 16h à 19h,
- le samedi et le dimanche de 9h30 à 17h30.

Plus de 70 exposants proposeront à la vente des œuvres anciennes produites à Vonêche, au Val-St-Lambert, à Baccarat, à Murano, etc.

Des créations originales d'artisans telles que des bijoux soufflés sur place, des objets de décoration seront également à disposition.

Prix d'entrée : 3 €/Gratuit pour les moins de 18 ans.

Renseignements complémentaires :

- Auprès de l'organisateur : Pierre-Michel Vanderpypen
☎ 0496/39.41.77
- <http://www.foireducristal.be>





Agenda des activités

FÉVRIER

7 et 8/2

Concerts du groupe sombreffois
SIYO à l'église de Sombreffe
au profit de l'ASBL Com' au resto

7/2

Permanence du service
Population-Etat civil (9h-11h)
Sur rendez-vous pour les dossiers
Etrangers, Etat-civil et Cohabita-
tions légales

Du 16 au 27/2

Stage de détente avec Oxyjeunes
à l'école communale de Tongrinne,
pour les enfants de 3 à 12 ans

21/2

Permanence du service
Population-Etat civil (9h-11h)
Sur rendez-vous pour les dossiers
Etrangers, Etat-civil et Cohabita-
tions légales

21/2

22ème Grand feu à Tongrinne,
organisé par le Comité Festivités
Tongr'in asbl

26/2

Don de sang
à la salle Saint-Laurent
(rue Tienne de Mont, 30 à
Sombreffe), sans rendez-vous,
de 15h à 18h30

27/2

Date de clôture du concours
de dessin « Passeurs de mémoire :
la paix dans le monde »

MARS

7/3

Permanence du service
Population-Etat civil (9h-11h)
Sur rendez-vous pour les dossiers
Etrangers, Etat-civil et Cohabita-
tions légales

8/3

« Petits contes coquins »
proposés par les conteuses de la
Goffe, dès 19h30, à la rue Pont au
Rieu, 4 à Sombreffe

14/3

Dîner organisé
par les « Sens du Temps »

14/3

Brocante couverte
organisée par le Club Modèles
Réduits Figurines – M.R.F. Ligny, au
Centre communal de Ligny

Du 15 au 29/3

Représentations
du Jeu de la Passion
à l'église de Ligny

Du 20 au 22/3

14ème Foire du cristal
au Centre culturel de Ligny

21/3

Permanence du service
Population-Etat civil (9h-11h)
Sur rendez-vous pour les dossiers
Etrangers, Etat-civil et Cohabita-
tions légales

22/3

Chasse aux œufs organisée par la
Commune de Sombreffe à Ligny
(plus d'infos prochainement via
Facebook : Commune de Sombreffe
– Officiel ou www.sombreffe.be)

AVRIL

4/4

Permanence du service
Population-Etat civil (9h-11h)
Sur rendez-vous pour les dossiers
Etrangers, Etat-civil et Cohabita-
tions légales

18/4

Permanence du service
Population-Etat civil (9h-11h)
Sur rendez-vous pour les dossiers
Etrangers, Etat-civil et Cohabita-
tions légales

25/4

Grande brocante
de Sombreffe
organisée par Visit Sombreffe

MAI

30 et 31/5

Reconstitutions historiques
napoléoniennes à Ligny,
organisées par Visit Sombreffe

Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain
Bulletin distribué la **semaine du 6 avril 2026** ?
Dans ce cas, merci d'envoyer votre proposition d'article
au plus tard le vendredi 27 février 2026 par mail à
✉ info@sombreffe.be, en mentionnant en objet
« Bulletin communal – La vie des associations ».





**ENTREPRISE
PECORELLA**

TOITURE - MACONNERIE - OSSATURE BOIS

071 88 90 49

pecorella@pecorella.be



Ann B.
by Marie

Votre boutique de prêt-à-porter pour dames.

Grand'Rue 66
Gembloux
081 61 07 72

www.annbbymarie.be



Ouvert du mardi au samedi
de 10 à 18h
et le lundi sur rendez vous



**FUNÉRAILLES
PHILIPPART**
S O M B R E F F E

FUNÉRARIUM
ASSURANCE DÉCÈS
ARTICLES FUNÉRAIRES

071/876.999 | 0475/867.682
LESFUNERAILLESPHILIPPART.BE

CHAUSSÉE DE BRUXELLES, 5
5140 SOMBREFFE



LES VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE DE 18H-21H *

**LES FRITES DE MÉMÉ
SONT À LIGNY !**

RUE SAINT NICOLAS, 15 - 5140 LIGNY

COMMANDE PAR TÉLÉPHONE AU
0475 61 77 42 / 0491 19 99 54
→ OU PAR MESSENGER



RETROUVEZ-VOUS SUR



Takeaway.com

Mr. Bricolage
On peut compter sur lui.

Le lundi au vendredi
de 8h30 à 18h30

Le samedi de 8h30 à 18h

Le dimanche de 8h30 à 12h Tél. **071 88 52 66**

SOMBREFFE
chaussée de Gembloux, 31

Quentin Art
chauffage sanitaire

📍 Rue Pichelin n°2d - 5140 Tongrinne

☎ +32 472 69 56 24

✉ artquentin.chauffage@gmail.com

INSTALLATION • ENTRETIEN • DÉPANNAGE

Grand Merci aux annonceurs
chez qui nous vous recommandons
vos travaux et achats !





TREVI TESSIER devient HOMEA IMMO

Un nouveau nom, une nouvelle identité...
mais le même engagement à vos côtés pour votre agence immobilière locale.

- ✓ Même équipe
- ✓ Même professionnalisme
- ✓ Même expertise immobilière

Pour accompagner cette évolution,
Homea IMMO vous accueille désormais dans de nouveaux bureaux,
pensés pour mieux vous recevoir et vous accompagner
dans tous vos projets : vente, achat, estimation.

HOMEA IMMO • 081 34 13 55 • info@homea-immo.be • Chaussée de Charleroi 34 • 5030 Gembloux



ligoptic

Carrefour du Docq
Rue de la Carrière 1 • 5140 Sombreffe
(anciennement serrurerie Hayon)

Facilités de parking devant le magasin

T 071 87 47 40 • E ligoptic@skynet.be

Heures d'ouverture
lundi : 13:30 - 18:00
mardi au samedi : 09:00 - 12:30 / 13:30 - 18:00

www.ligoptic.be

SUR PRÉSENTATION DE NOTRE PUB : UNE REMISE SUR CLÉS, CYLINDRES,
ARTICLES DE SERRURERIE ET COFFRE-FORT. NON CUMULABLE

Hayon Groupe DAO systems

VENTE - FOURNITURE
INSTALLATION - MAINTENANCE
du particulier à l'entreprise

CONTRÔLE D'ACCÈS
MÉCANIQUE ET
ÉLECTRONIQUE

www.groupedao.com | info@groupedao.com

ROND-POINT DES 3 CLÉS ENTRE LE RESTAURANT L'OLIVETO ET JOUÉCLUB

Tél. 071 800 292 - 081 225 230 - 010 455 800
Magasin : chaussée de Namur, 18c - 5030 GEMBLUX
Lundi de 10h à 12h15 et de 13h30 à 18h - Du mardi au vendredi
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h - Le samedi de 9h à 14h.
Bureaux et show-room Sur RDV : rue René Gobert, 1 - 5140 LIGNY

PARKING

Dans le métier
depuis 1988.
À votre service
depuis plus de 38 ans.



Nathalie Crabeck
Pédicure médicale
Réflexologie plantaire

Rue Tienne de Mont, 21
5140 Sombreffe

0495/89.95.42

LE RESTAURANT EST OUVERT À TOUT PUBLIC



Nouvelle **gérance**
Nouvelle **cuisine**
Pierre Ciampi
TOP CHEF

LUNCH
1+1 gratuit
entrée/plat/dessert
d'une valeur de 26€

Golf de Falnuée
Rue Emile Pirson, 55 - MAZY
081/63.30.90 *3

Le Pavillon Vert



CHAUTEC

Chauffage - Sanitaire

MATHIEU AERTS

0494/91 85 56

info@chautech.be

Rue Humerée, 17 - 5140 Sombreffe

TVA : BE 0762 793 647

www.chautech.be CHAUTEC